

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =
Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni
popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 47 (1957)

Rubrik: Noté pour vous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

injure par une chute d'un rythme plus solennel. Sans doute trouve-t-on ailleurs une telle floraison de rimes satiriques. Le gruérien a l'esprit caustique, on le voit. Mais il a bien des frères: le peuple est ainsi. Les « Schnitzelbank » de Suisse alémanique sont un peu de la même veine.

Noté pour vous

Onomastique animale

Le «Journal d'agriculture suisse» a publié, dans ses numéros des 4 et 11 février 1956, le palmarès du concours de juments et pouliches qui eut lieu à Carouge en 1955. Il y eut 134 bêtes primées; parmi les «lauréates», le nom de *Fanny* apparaît 7 fois; *Flora* et *Coquette* 6 fois; *Lisette* 5 fois; *Surprise* 4 fois; *Bichette*, *Flicka*, *Mädi* et *Zäsi* 3 fois; *Bella*, *Colette*, *Dora*, *Fanchette*, *Fleurette*, *Flori*, *Gamine*, *Jeannette*, *Lotti*, *Marquise*, *Ninette*, *Pâquerette*, *Rita* et *Stella* 2 fois. Quant aux autres noms qu'on note une seule fois, ce sont: *Alala*, *Ascona*, *Babette*, *Belle*, *Bellice*, *Bluette*, *Camargue*, *Carina*, *Chiquita*, *Colline*, *Cornélie*, *Dalila*, *Destinée*, *Diane*, *Doris*, *Dörli*, *Friquette*, *Gazelle*, *Gina*, *Glaneuse*, *Grenade*, *Heidi*, *Isabelle*, *Ivresse*, *Jonquille*, *Kolma*, *Lili*, *Linotte*, *Lucette*, *Lukula*, *Marianne*, *Mignonne*, *Miki*, *Mina*, *Minette*, *Mireille*, *Mirette*, *Mirianne*, *Mouchette*, *Nelli*, *Nilka*, *Ondine*, *Pervenche*, *Pierrette*, *Ponette*, *Poulette*, *Princesse*, *Radieuse*, *Regetta*, *Rina*, *Rirette*, *Rosine*, *Rumba*, *Sans abri*, *Selma*, *Sirène*, *Solange*, *Susy*, *Suzette*, *Valda*, *Valdine*, *Wanda*, *Yvette*, *Zinette*, *Zita* et *Zouzou*. J.T.

La Société suisse des Traditions populaires voudrait porter à mille le nombre de ses membres. Nous n'avons pas encore atteint ce but. Engagez vos amis à s'inscrire!